

**Sous-section 5. — Force motrice et combustible.**

**Force motrice.** — La machinerie génératrice de force motrice installée dans nos manufactures est un excellent baromètre du développement industriel du Canada, puisque la production dépend de la force motrice et aussi, parce que les fluctuations de sa capacité productive, mesurée en chevaux-vapeur, ne sont pas le résultat de variations temporaires des cours et de la valeur de l'argent, de la même manière que les capitaux engagés, la valeur des produits, etc. Ce baromètre n'enregistre pas une dépression temporaire, mais il révèle inmanquablement soit un progrès, soit un déclin industriel, après une période de plusieurs années.

Dans le tableau 30, on a placé dans le groupe des industries diverses les usines électriques centrales produisant l'électricité, tant comme force motrice que pour l'éclairage, ces mêmes usines figurant aussi avec les industries de chaque province. La note au bas du tableau 30 explique les doubles emplois de la force motrice produite où d'autres manufactures sont activées par force motrice achetée des usines électriques centrales. Les moteurs à combustion interne embrassent tous les moteurs à gazoline, à huile, à gaz, les diesels et autres moteurs produisant la force motrice au moyen de combustible consommé dans le cylindre.

Les comparaisons avec les données de 1927 montrent une augmentation de 558,664 h.p., ou 9·8 p.c. en 1928 sur tous les engins de force motrice primaire installés dans les établissements manufacturiers, la plus considérable étant celle des usines centrales électriques, où elle est de 468,504 h.p.; cependant il y a eu une diminution dans certains autres groupes, à cause du déplacement de l'engin à vapeur par l'énergie électrique achetée. L'aménagement hydraulique des centrales électriques en a augmenté la force motrice de 470,519 h.p., tandis que la force primaire par la vapeur installée a légèrement diminué. Dans les provinces ayant de grandes ressources hydroélectriques, la plus grande augmentation des forces motrices primaires se trouve dans le Québec, qui vient en tête avec une augmentation de 311,262 h.p. L'Ontario vient ensuite avec une augmentation de 97,375 h.p., la Colombie Britannique, en troisième, avec une augmentation de 74,144 h.p. et le Manitoba, en quatrième, avec une augmentation de 55,185 h.p. Dans l'utilisation de la force hydraulique, le Québec a dépassé l'Ontario pour la première fois en 1925. En 1928, le Québec a surpassé l'Ontario, ou toute autre province, dans son installation de forces motrices primaires de toutes sources.

Le progrès rapide de l'aménagement hydraulique au Canada et de son utilisation par les établissements industriels est démontré dans le tableau 30 pour les années 1921 à 1928. Toutes les forces motrices primaires ont augmenté de 3,102,798 h.p., ou 99 p.c. en sept ans, tandis que l'installation des moteurs électriques s'élevait à 1,582,478 h.p. ou 156 p.c.